

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## Lancement de la campagne de vente des Obligations d'épargne du Québec

**Québec, le 28 avril 2017.** – Le ministère des Finances du Québec annonce que la campagne de vente de l'émission du 1<sup>er</sup> juin 2017 des Obligations d'épargne du Québec débute le 1<sup>er</sup> mai 2017.

Ces obligations, remboursables en tout temps sans pénalité, porteront intérêt au taux de 1,10 % jusqu'au 31 mai 2018. Les années suivantes, le taux d'intérêt sera fixé annuellement en fonction des conditions de marché.

Le ministère annonce également que le taux des Obligations d'épargne du Québec déjà en circulation sera fixé à 1,10 % à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017 et sera en vigueur jusqu'au 31 mai 2018.

Rappelons que les produits d'épargne et de retraite émis par le gouvernement du Québec sont offerts par Épargne Placements Québec, et ce, sans frais de gestion ou d'administration. Ils constituent des véhicules de placement sécuritaires, flexibles et avantageux qui permettent aux Québécoises et aux Québécois de faire fructifier leur argent tout en contribuant au développement du Québec.

Ces produits sont admissibles aux comptes Épargne Placements, CELI, REER, FERR, CRI et FRV. On peut se les procurer en communiquant avec un agent d'investissement d'Épargne Placements Québec, au 1 800 463-5229, du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h.

### Lien connexe :

Pour plus d'information, vous pouvez également consulter le site Web d'Épargne Placements Québec au [www.epq.gouv.qc.ca](http://www.epq.gouv.qc.ca).

– 30 –

### Source :

Jacques Delorme  
Responsable des relations avec les médias  
Direction des communications  
418 528-7382